


Université Claude Bernard  Lyon 1

PROJET DE CREATION D'UNE NOUVELLE UNIVERSITÉ SOUS LA FORME D'UN ETABLISSEMENT PUBLIC EXPERIMENTAL ET RELATIONS AVEC SES PRINCIPAUX PARTENAIRES STRATÉGIQUES

PRÉSENTATION CSA 25 JANVIER 2024

1

Le Système ESRI à Lyon St Etienne



11 Membres Comue



24 Associés Comue



Contexte actuel du site

L'arrêt de l'Idex, l'évolution de la Comue et le morcellement institutionnel du site entraînent une incapacité à se positionner au mieux dans les grands programmes et stratégies au niveau national.

Projet de création d'une nouvelle université (EPE) qui fédère et rassemble les forces du site sur son périmètre

Université Claude Bernard  Lyon 1

2

Place des universités sur leur site et notion de cheffe de file

E Macron le 13/01/2022 : « Ce sont nos universités qui doivent être les piliers de l'excellence, le centre de gravité de la recherche et de la formation ... Il nous faut poursuivre cette structuration des pôles universitaires français 10 ans après les Idex qui y ont largement contribué ».

E Macron le 7/12/2023 : Ce que je propose aux universités d'ici à 18 mois, c'est d'ouvrir l'acte 2 de l'autonomie, avec des vrais contrats pluriannuels où on a des gouvernances réformées, des moyens de vous engager en tant qu'université sur des objectifs, où ils sont discutés, sur lesquels vous vous engagez, et à l'issue du contrat où ils sont évalués, et vous avez de la visibilité.

3

Place des universités sur leur site et notion de cheffe de file



04 décembre 2023

Les Universités comme cheffes de file sur les territoires

Définition et cadrage

« Ces profondes transformations permettent aujourd'hui aux universités d'être des acteurs majeurs de leur écosystème et d'évoluer encore dans leurs responsabilités en envisageant la phase 2 de l'autonomie des universités dont la reconnaissance en tant que cheffe de file fait partie ».

4

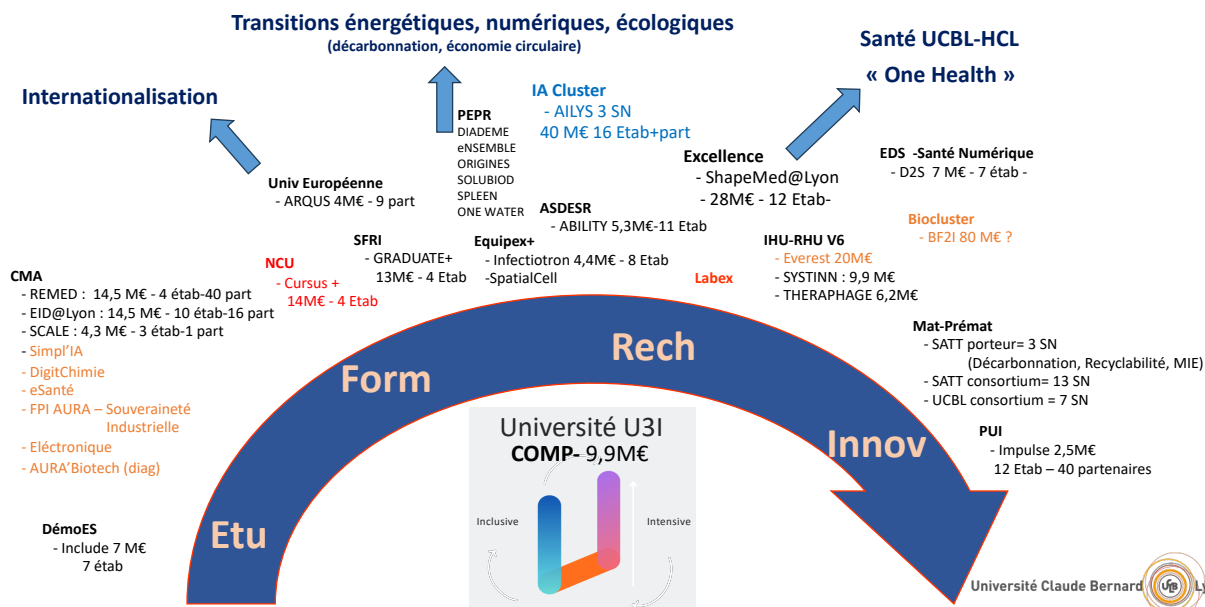
Place des universités sur leur site et notion de cheffe de file

La reconnaissance des universités en tant que "cheffes de file" se traduit à la fois au niveau stratégique et opérationnel. Cela implique la responsabilité pour les universités cheffe de file :

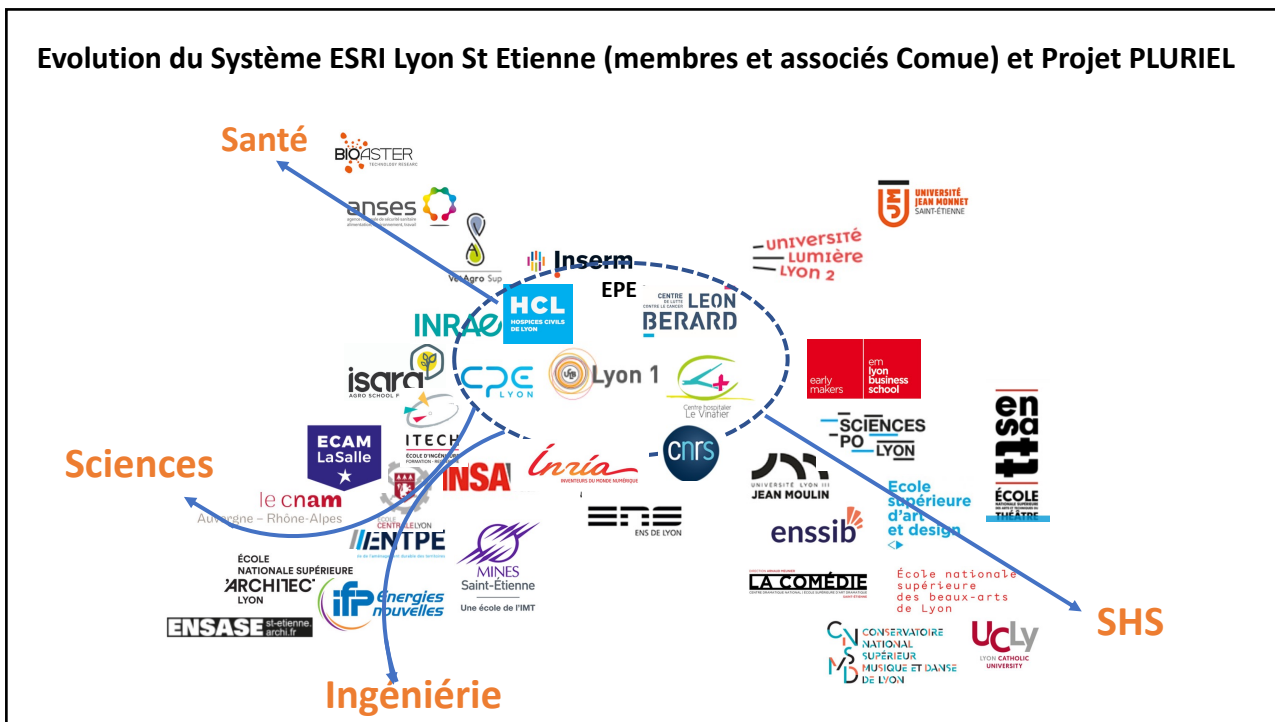
- De définir une gouvernance engageant l'ensemble des acteurs au niveau de l'université sous une forme appropriée tout en veillant à une bonne articulation avec leurs instances internes, en particulier le conseil de la recherche/conseil scientifique .
- De co-construire la politique et de la stratégie scientifique du site universitaire avec les partenaires, intégrant les grandes priorités nationales et les spécificités locales.
- De coordonner la recherche et l'innovation avec les Organismes Nationaux de Recherche.
- De coordonner la gestion des ressources allouées à la recherche et à l'innovation, tout en respectant les différents statuts des ressources humaines.
- De coordonner les relations avec les partenaires locaux et les homologues universitaires internationaux, ainsi que des relations entre la science et la société.
- D'assurer l'inclusion des volets formation et recherche dans les accords avec les universités internationales, la coordination territoriale pour l'innovation via les PUI, et l'interaction avec les partenaires locaux, y compris les collectivités, les entreprises et les acteurs culturels.
- D'assurer L'interface entre les organismes nationaux et l'ensemble des acteurs du site, notamment les établissements dit composantes et les autres établissements locaux.
- De garantir la qualité du doctorat pour l'ensemble des partenaires.

5


Projets France 2030 UCBL et partenaires



6



7



Université Claude Bernard **UCLB** Lyon 1

16 Composantes + 1 Ecole associée

<p>SCIENCES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Biosciences (Biol;Bioch) = 3581 étu – 199 E/EC – 105 Biatss tit • Fac Sciences (Chim Math Phy)=3410 étu–284 E/EC–11 Biatss tit • Obs Sciences Unvers (OSU) = 101 étu - 39 EC -34 Biatss • STAPS : 3039 étu – 85 E/EC – 19 Biatss tit <p>SANTE</p> <ul style="list-style-type: none"> • UFR LE médecine= 12080 étu – 187 EC +178 HU – 77 Biatss tit • UFR LS Médecine Maïeutique= 5241 étu – 137 EC+95HU -37 Biatss • ISPB Pharmacie – 2790étu – 100 E/EC – 32 Biatss tit • Odontologie : 663 étu – 26 EC + 29 HU – 8 Biatss tit • ISTR: 1570 – 7 EC -10 Biatss tit 	<p>SCIENCES ET TECHNOLOGIES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dépt composante Génie Electrique Procédés= 322 étu – 26 EC – 6 Biatss tit • Dépt composante Informatique = 917 étu – 49 EC – 13 Biatss tit • Dépt composante Mécanique = 811 étu – 38 EC – 9 Biatss tit • IUT = 4830 étu – 309 E/EC – 123 Biatss tit • ISFA = 664 étu – 21 E/EC – 3 Biatss tit <p>INSPE : Institut National Supérieure du Professorat et de l'Education = 2508 étu – 162 E/EC – 35 Biatss tit</p> <p>Écoles d'ingénieurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Polytech Lyon = 1019 étu – 47 E/ECE – 9 Biatss tit <p>• Ecole Associée : Ecole Supérieure Chimie Physique Electronique de Lyon</p>
--	--

8

10 Services centraux

DEVU	Formation, gestion des moyens, Vie Universitaire.
DRED	Recherche et études doctorales.
DRI	Relations internationales, mobilité étudiant
DRH	Ressources humaines, Paie
DSF	Budget, contrats et des marchés public.
DAJI	Service Juridique , Archives.
DSI	infrastructures informatiques
DIRPAT	Patrimoine Travaux et Mainténances
Sécurité	
SPR	Prévention Risques

10 Services communs

SCD - Documentation (SCD) - 9 bibliothèques
FOCAL Formation Continue
SSU - Santé Universitaire
SOIE - Orientation et d'Insertion professionnelle des Etudiants
SCEL Enseignement des Langues
SUAPS - Activités Physiques et Sportives ()
ICAP - Innovation Conception et Accompagnement Pédagogique
CLASUP - Comité Loisirs et Action Sociale Universitaire Personnels
UO – Université Ouverte
SMSTP Medecine Santé au Travail

3 services interuniversitaires

CISR - Centre inter-Etablissement pour les Services Réseaux
SIUAPS - Services Inter Universitaire des Activités Physiques et Sportives
SIDD - Service Interuniversitaire Domaine de la Doua

9

ÉVALUATION HCERES 2022 : SYNTHÈSE DES POINTS FORTS / FAIBLES

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
Une recherche de niveau international, soutenue par des partenariats structurés, notamment avec les HCL et les ONR.	Une identité de l'établissement peu lisible du fait du retour vers des dénominations multiples employées indifféremment, qui nécessite un travail autour de la marque de l'université.
Une coordination efficace et un partage très clair des missions et fonctions entre l'UCBL et les hôpitaux du site.	Une structuration de la recherche et de la formation éclatée en de multiples entités , dont deux facultés de médecine et des départements-composantes monodisciplinaires de taille sous-critique.
Une ingénierie de projets très performante, portée par la filiale Lyon ingénierie projets (LIP), dont l'activité fait l'objet d'un pilotage efficace par la DRED et la présidence.	Une réflexion prospective insuffisante sur les moyens humains et financiers.
Un SI robuste et en soutien de la structuration du pilotage.	Un manque de transparence dans la répartition des moyens alloués à la recherche.
Une offre de formation riche et attractive marquée par un niveau d'insertion professionnelle élevé des diplômés.	Des bâtiments de recherche globalement vétustes.
Une DRH parfaitement structurée au cours de la période de référence et un plan « QVT » bien porté, qui irrigue positivement la communauté universitaire.	Un encadrement insuffisant en formation.
Un soutien à la réussite étudiante efficace et une solide politique d'innovation pédagogique à forte connotation numérique et d'accompagnement des étudiants.	Une lisibilité de l'offre de formation altérée par la structuration incomplète des composantes de l'UCBL et des pôles de formation et de recherche de l'Université de Lyon.
Une politique en matière de prévention et de santé à destination des étudiants particulièrement efficace.	Un flux de mobilité étudiante, entrante et sortante, insuffisant.
Une organisation administrative efficiente et robuste.	
Un volontarisme en faveur de la diffusion de la culture scientifique et technique marqué par de nombreuses actions.	

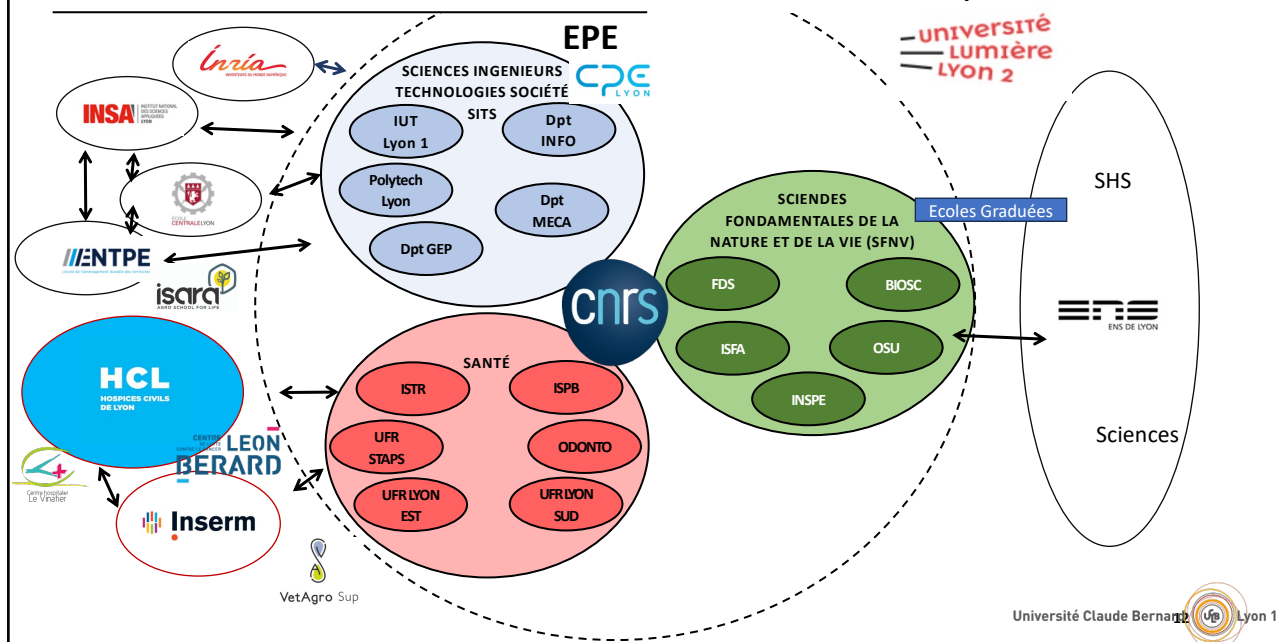
10

Objectifs du projet d'EPE porté par l'UCBL

- mieux servir nos missions académiques de formations, de recherche et d'innovation;
- simplifier le fonctionnement de l'université, ses personnels et usagers et assurer leur bien être au travail
- simplifier le fonctionnement de l'université pour ses partenaires stratégiques (ONR, Ecoles, Universités) afin de se diter d'une stratégie académique
- augmenter nos moyens d'aide à la formation et à la recherche ;
- renforcer la qualité des partenariats avec les autres établissement ESR du site et les organismes de recherche, afin de construire une **stratégie partagée** ;
- devenir un contributeur des grandes stratégies nationales de formation, recherche et d'innovation ;
- être plus compétitif dans les appels à projet nationaux et internationaux (européens) ;
- donner une meilleure visibilité à nos diplômés et à nos activités scientifiques, au niveau national et international.

11

STRUCTURATION : BILAN DES GROUPES DE TRAVAIL LANCÉS EN 2022, ACTUALISÉ EN 2023



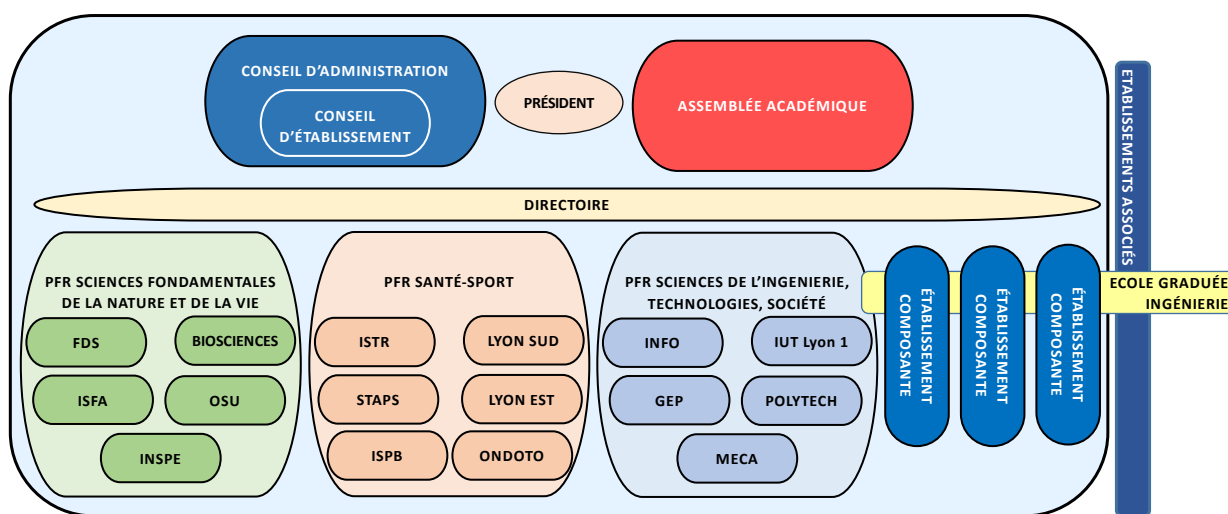
12

Les avantages de l'association renforcée avec d'autres établissements

- - concrétisation du projet académique : elle permet de donner vie au projet académique envisagé, en permettant un alignement des objectifs et des visions des deux universités ;
- - transformation administrative maîtrisée : elle favorise une transition administrative contrôlée, minimisant les conséquences pour le personnel ; une fusion ou l'intégration dans un EPE des deux universités entraînerait d'importantes modifications administratives, notamment en matière de systèmes d'information, de gestion des ressources humaines et d'organisation du travail, que les établissements peuvent difficilement mettre en œuvre dans des délais très courts ;
- - rapprochement indemnitaire en douceur, évitant des chocs financiers soudains ;
- - étalement des coûts induits par le rapprochement sur une période plus longue : ce scénario est financièrement réaliste et répartit dans le temps les coûts ;
- - ouverture à d'autres collaborations : l'association renforcée ne ferme pas la porte à d'autres formes de collaborations ou à l'intégration d'autres institutions à l'avenir.

13

SCHÉMA DE L'ORGANISATION ET DE LA GOUVERNANCE DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC EXPÉRIMENTAL

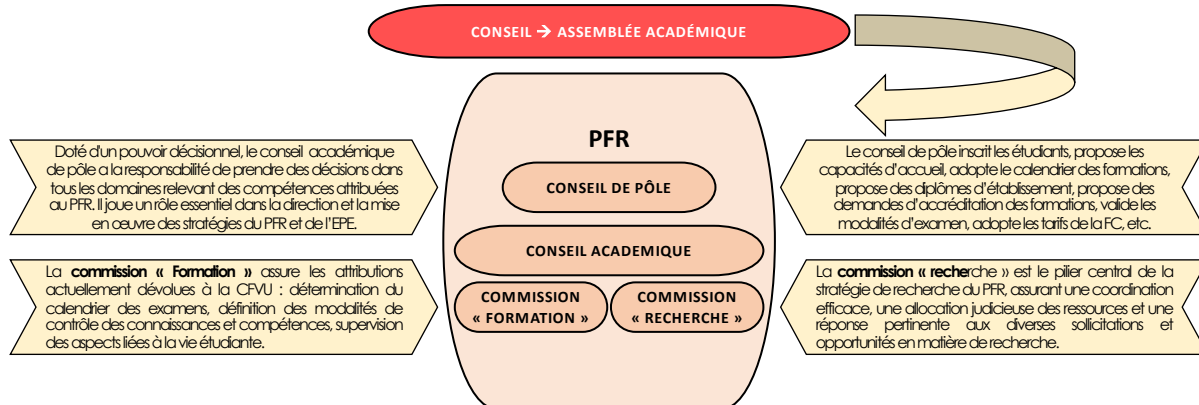


14

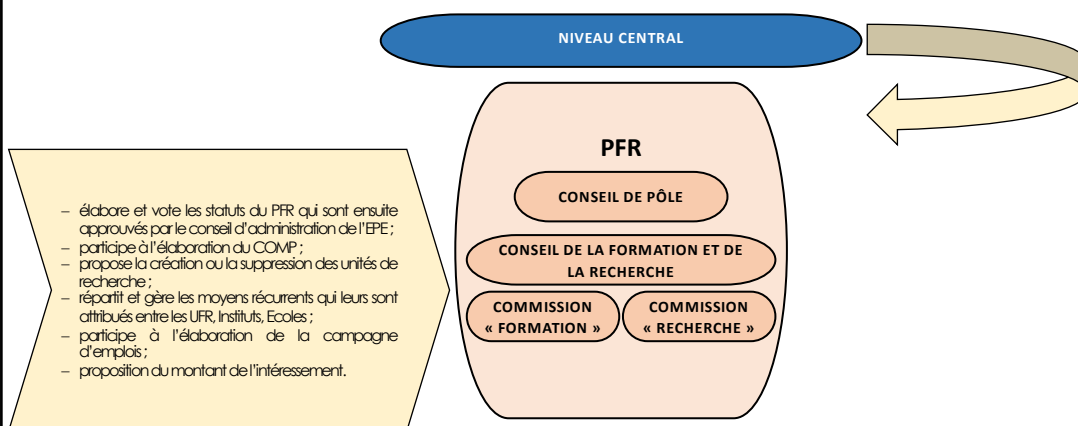
14

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES DÉLÉGUÉES AUX PÔLES

Dans leur périmètre de compétence académique, les PFR ont notamment pour missions : la formation initiale y compris par alternance, la formation tout au long de la vie (FTLV), la formation à la recherche, la production et la diffusion des connaissances, la valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation, l'insertion professionnelle. Les PFR exercent ces missions dans le cadre d'une politique globale et d'orientations stratégiques décidées à l'échelle de l'Université.



COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES DÉLÉGUÉES AUX PÔLES



PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA RELATION EPE – ETABLISSEMENTS COMPOSANTES

La relation entre l'EPE et ses établissements-composantes est organisée autour de plusieurs grands principes inscrits dans les statuts :

- **Autonomie et spécificité de développement** : chaque établissement-composante membre de l'EPE conserve sa personnalité juridique, son autonomie, sa marque, ses partenariats, sa souveraineté budgétaire et la gestion de ses personnels et de ses étudiants. Il continue de mener des initiatives et des projets spécifiques à son positionnement et à ses ambitions en cohérence avec la stratégie académique globale de l'EPE à laquelle il contribue. L'établissement-composante gère son personnel, ses infrastructures, et prend des décisions via ses propres instances sur des sujets relevant de ses missions académiques ;
- **une stratégie globale partagée** : au sein de l'EPE, chaque établissement-composante s'engage à nourrir et à soutenir la stratégie globale de l'EPE à laquelle il contribue par sa participation dans les instances de gouvernance. Fruit d'une co-construction, cette stratégie globale, définie par l'ensemble des membres, garantit une orientation unifiée et des ambitions communes, renforçant ainsi la cohésion et la synergie en formation, recherche et innovation entre les différentes entités internes et au bénéfice de chacun. Les établissements-composantes seront ainsi étroitement liés à l'EPE à travers des axes stratégiques académiques partagés et élaborés en commun, une marque universitaire et des ressources partagées.
- **participation active au sein de l'EPE** : Chaque établissement-composante dispose d'un siège de droit au sein du conseil d'administration de l'EPE. Le directeur de l'établissement-composante est membre de droit du comité exécutif (COMEX) de l'EPE ; ces modalités de représentation qui garantissent la capacité de chaque établissement-composante à participer activement à la direction et à la gouvernance de l'EPE sont inscrites dans ses statuts.

17

17

UNE MARQUE UNIVERSITAIRE COMMUNE QUI RAYONNE À L'INTERNATIONAL

- **Une marque commune** : Les établissements-composantes bénéficient de la marque de l'université en complément de leur propre marque dans un bénéfice réciproque permettant de développer la visibilité et l'attractivité internationale de chaque institution. A cet effet, les diplômes des établissements-composantes sont co-signés avec la marque de l'université et les activités de recherche et d'innovation sont valorisées au mieux. Les établissements composantes participent à la définition de la marque commune au sein du directoire et contribuent à la faire vivre en France et à l'international. Une marque plus inclusive et plus représentative du territoire que l'actuelle Université Claude Bernard Lyon 1 sera discutée.
- **Une plus grande visibilité et attractivité en France et à l'international** : La promotion et le développement d'une marque commune renforcent la visibilité national et international de l'EPE et de ses établissements composantes. L'EPE et ses établissements-composantes œuvrent ensemble à la conclusion de nouveaux accords en formation et en recherche avec des établissements d'enseignement supérieur et de recherche internationaux. L'ensemble des composantes internes de l'EPE bénéficient des accords déjà existants avec l'UCBL à l'image de l'alliance européenne Arqus.
- **Un meilleur positionnement dans les classements nationaux et internationaux** : La promotion d'une marque commune permet de renforcer le positionnement de chaque institution (EPE et établissements composantes) dans les différents classements au sein desquels ils sont évalués.

18

18

Merci de votre attention